

 **1 Jour** (7h30)

Tarifs

800 € TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

550 € TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM.

450 € TTC pour les membres du CESAM.

Format

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Loïc LE PAPE • BLF (Bordeaux Lachassaigine Formation)

Pascal BOULANGER • BLF (Bordeaux Lachassaigine Formation)

Session

15 mars 2023

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance ;
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur ;
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance ;
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expédition traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

Appréhender l'aspect technique pour être à même d'analyser les situations et apporter des solutions.

Comprendre les enjeux et adapter au mieux les garanties des contrats d'assurance Responsabilité Civile Professionnel Transporteur.

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Réalisation de cas pratiques, échanges d'expériences.
- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

INTRODUCTION

- Objectifs de cette formation.
- Le transport frigorifique en quelques chiffres.

PARTIE I – L'APPROCHE TECHNIQUE, AU CŒUR DE L'EXPLOITATION !

Les principes de base relatifs au transport de denrées périssables sous température dirigée

- Présentation des différents matériels
- Fonctionnement d'un groupe frigorifique :
 - l'échange thermique ;
 - la régularisation de la température.
- Le givre :
 - sa formation ;
 - ses conséquences ;
 - comment le prévenir.

La réalisation d'un transport sous température dirigée

- La prise en charge de la marchandise et le choix de la température selon les marchandises (prévention des litiges).
- Le maintien de la température.
- Le suivi de la température.
- Les actions à entreprendre en cas d'anomalie.
- Les règles d'or à observer.

PARTIE II – LA RESPONSABILITÉ DU TRANSPORTEUR VIS-À-VIS DES MARCHANDISES

La Responsabilité Civile Contractuelle

- Les mécanismes de la Responsabilité Civile Contractuelle :
 - présomption de responsabilité ;
 - responsabilité plafonnée sauf : valeur déclarée / Ad Valorem, faute inexcusable ;
 - les cas d'exonération.

- Le contrat type Marchandises périssables sous température dirigée.
- L'application des limites d'indemnité à travers des cas pratiques de sinistres.

Le contrat d'assurance Responsabilité Civile du Transporteur routier

- Structure du contrat d'assurance RC Transporteur Public de Marchandises.
- Le volet Responsabilité Civile Contractuelle.
- La clause « frigo - influence de la température ».
- Les pièges des cahiers des charges et l'adaptation des garanties du contrat d'assurance RC TPM.
- Cas Pratiques.